

Un outil pour une ville cohérente et durable

■ Le conseil municipal arrêtera lundi sa décision sur le premier Plan local d'urbanisme qui sera soumis aux Mulhousiens l'automne prochain avant d'être adopté en fin d'année. Le PLU servira de cadre légal au développement de la ville dans les 15 ans à venir.

L'adjoint à l'urbanisme, Denis Rambaud, a préféré prendre les devants, avant la discussion ce lundi au conseil municipal, en présentant les tenants et les aboutissants du PLU dont l'ambition est de donner un outil qui permettra de dessiner, de façon harmonieuse et durablement, Mulhouse d'ici 2020. Ce document est impressionnant.

Réalisé par l'équipe du service d'urbanisme sous la férule de Paul Béranger et Valérie Pacary, chefs de projet, ce document comporte en effet un rapport de présentation de 243 pages dont un diagnostic dense et instructif d'une centaine de pages, un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de 33 pages, la partie réglementaire ou code d'urbanisme, qui remplacera le Plan d'occupation des sols de Mulhouse arrivé à expiration, de 497 pages, des orientations particulières d'aménagement (8 pages), sans oublier des planches de zonages, et les plans d'assainissement, de l'eau et des servitu-



Le PLU: un outil pour rendre la ville-centre plus attractive, durable, dans le respect de l'environnement. (Photo DNA - Philip Anstett)

des de la ville. Ce document de plusieurs kilos de papier sera fourni à tous les conseillers municipaux sous la forme d'un CD-rom.

Requalifier les quartiers sensibles

La réalisation du PLU a été lancée en 2004. Mais dans le souci d'en faire un outil dynamique, il a été alimenté par la réflexion de deux ateliers de quarante personnes issues des seize conseils de quartier. Répartis en deux groupes de vingt, les volontaires ont planché pendant près d'une année, à travers une dizaine de réunions à thèmes, sur le cadre de vie et la qualité architecturale. Les volontaires ont interpellé les techniciens de la Ville dans leurs séances de travail, qui

ne comprenaient pas d'élus, avant de faire part de leur desiderata.

Ceux-ci portent sur cinq thèmes à enjeu qui ont été consignés dans le PADD et présentés dans une exposition à la SIM en début d'année. Premier thème: une économie plus performante en développant des zones d'activité (DMC, gares centrale et du Nord, les Collines, Mer rouge). Deuxième thème: la promotion d'un habitat diversifié et de qualité pour un territoire attractif (avec la requalification des quartiers sensibles comme les 420 par exemple, et la reconquête des quartiers anciens, enfin la valorisation des zones habitables de qualité à Dornach, Salengro...). 3^e thème: l'affirmation de la qualité urbaine

et patrimoniale de la Ville (comme à la Fonderie, ou le projet des 16 lofts dans l'ancienne Manurhin, le projet de jardins à Neppert, la Fonderie). 4^e thème: l'assurance d'une meilleure maîtrise des déplacements (équilibre entre tous les modes de transports).

Un centre-ville « tiré vers le haut »

Enfin, le 5^e thème porte sur la protection et la valorisation de l'environnement (agrandissement des zones protégées qui pourraient passer de 108 à 130 hectares, aménagement des berges de l'Ill, retour de l'eau en centre-ville).

Selon Denis Rambaud, le PLU présenté lundi prochain aux élus constituera l'outil capable de proposer un centre-ville agrandi, « diversifié, tiré vers le haut », digne d'une agglomération de deux cent mille personnes.

Une fois que le conseil municipal se sera prononcé, le PLU sera soumis aux partenaires publics associés (DDE, CCI, Sitram, ainsi qu'au Conseil consultatif du patrimoine mulhousien, Alsace nature, le CADR et Mulhouse, j'y crois). A l'automne, les Mulhousiens se prononceront lors de l'enquête d'utilité publique. Enfin, le conseil municipal l'adoptera d'ici la fin de l'année. E.Ch.